



Communiqué intersyndical : pour une hausse de l'indexation des salaires

Suite à notre préavis de grève illimitée, l'intersyndicale a rencontré le 10 octobre dernier le recteur, les directeurs de l'ARS et du CHM ainsi que le secrétaire général de la préfecture. Nous avons rappelé que la dureté de vie à Mayotte (insécurité, crise de l'eau, déficience des services publics), le coût de la vie dont celui des liaisons aériennes avec la métropole et le déficit d'attractivité justifiaient largement un réajustement par le haut du taux d'indexation fixé arbitrairement à 1,40 depuis 2017.

Nous avons porté l'exigence d'organisation immédiate de réunions de haut niveau à ce sujet seulement. C'est ce que prévoyait la clause de revoyure, engagement de l'état suite aux conflits de 2013 et 2016 mais jamais appliqué alors que la première série de discussions aurait dû commencer au premier trimestre 2017.

Il est temps que l'état tienne ses engagements et ouvre des négociations. Il est grand temps de respecter la population de Mayotte en lui donnant les services publics de qualité auxquels elle a droit comme dans tout département français.

Le secrétaire général de la préfecture nous a assuré qu'il nous donnerait une réponse avant la fin du mois d'octobre. Nous y sommes et pourtant toujours rien.

Nous avons demandé un rdv avec le Ministre des outre-mer en déplacement ces mercredi et jeudi.

Pour faire aboutir cette revendication de l'augmentation de l'indexation nous vous invitons à vous mobiliser par la grève et à vous rassembler :

**JEUDI 2 NOVEMBRE A 8H30 DEVANT LE
RECTORAT**